

Budget 2010-2011 : le ministre Bachand porte le grand coup. Comme l'ensemble de la société, les universités écopent !

Québec, le 30 mars 2010 – La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) est fortement ébranlée par les propositions budgétaires de l'année 2010-2011 déposées aujourd'hui par le ministre des Finances, Raymond Bachand.

Alors que les budgets des deux années précédentes avaient peu fait écho aux rapports très médiatisés qui les avaient précédés, identifiés respectivement aux noms de Claude Castonguay sur les soins de santé et de Claude Montmarquette sur la tarification, le budget déposé aujourd'hui s'inspire non seulement des recommandations du *Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques* mis sur pied en octobre dernier par le ministre Bachand, mais aussi des rapports Castonguay et Montmarquette, dont il faut malheureusement constater qu'ils n'avaient pas subi des tablettes l'irréparable outrage. Cela en soi permet d'en mesurer les lourdes conséquences.

Informés depuis longtemps des intentions du gouvernement quant à la réduction du rythme de croissance des dépenses de programmes, nous ne saurions être surpris, malgré une amère déception, du sort réservé dans ce budget au secteur universitaire. Et cela est d'autant plus désastreux que les compressions de l'année financière qui commence viennent confirmer une tendance à l'œuvre depuis plusieurs années.

Ainsi, l'an dernier, malgré une croissance annoncée de 3,5 % des crédits accordés globalement au secteur de l'éducation, c'était la stagnation pour le secteur universitaire. Le gouvernement se limitait à reconduire l'engagement d'injecter 40 millions de dollars, majorés de 13 millions, notamment pour le renouvellement du corps professoral et le financement des coûts indirects de la recherche. En 2008-2009, les universités avaient connu un certain répit, avec une augmentation de 175 millions (7,6 %) par rapport à l'année précédente. Mais cela était principalement le résultat d'une augmentation des transferts fédéraux de 187 millions de dollars annoncée cette année-là pour l'enseignement supérieur, dont 112 pour les universités.

On se souviendra aussi que le gouvernement s'était engagé à majorer d'un milliard de dollars sur cinq ans les crédits consentis à l'enseignement supérieur (universités et collèges) pour l'année 2006-2007. Après avoir ajouté moins de 50 % de cette somme en 2008-2009, aucune mention de nouveaux progrès n'a été faite l'an dernier et rien n'a été annoncé non plus cette année. Doit-on en conclure que cet engagement ne tient plus aux yeux du gouvernement ?

La croissance prévue des dépenses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport était de 3,5 % dans le budget de 2009-2010 présenté l'an dernier. Or, la croissance réalisée a été de seulement 2,2 %. Et il en a été de même pour la croissance des dépenses des universités, ce qui ne couvre même pas les coûts de système. On peut sans doute y voir une anticipation des objectifs de réduction draconienne des dépenses totales présentés dans le budget d'aujourd'hui, dont l'incidence pour les universités est le maintien d'une croissance de 2,2 %.

La situation est encore pire au chapitre des fonds octroyés aux organismes dédiés au financement de la recherche, qui subissent une réduction de 33 millions de dollars par rapport au budget de 2009-2010, soit une diminution de 16,5 %. Par contre, le programme de soutien à l'innovation et à l'exportation est gratifié, lui, d'une augmentation de 74 millions de dollars, ce qui renforce l'orientation prise au cours des dernières années en faveur des activités liées à la

commercialisation de la recherche, conformément à la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*.

Peut-on se consoler à la lumière des engagements du budget de 2010-2011 du gouvernement fédéral d'accorder des crédits additionnels de 32 millions de dollars par année aux IRSC, au CRSNG et au CRSHC ? Ce serait ignorer que la politique d'octroi de ces fonds est elle aussi teintée d'une vision favorable aux liens à développer entre la recherche universitaire et sa commercialisation privée.

Il est pour le moins ironique de constater que ce budget, présenté à l'enseigne *Des choix pour l'avenir*, désigne le financement de nos universités comme un des « *cinq enjeux pressants pour notre société* ». On comprend mieux cette allusion en porte-à-faux lorsqu'on apprend que le gouvernement entend s'attaquer au problème du financement universitaire en reprenant sans les mentionner les appels de l'ex-premier ministre Lucien Bouchard à une majoration des droits de scolarité. Il propose à cet égard la convocation des partenaires de l'éducation pour en « déterminer les modalités ».

Plutôt que cette avenue réductrice et unilatérale, la FQPPU, en alliance avec ses partenaires universitaires, réclame toujours la convocation d'États généraux sur l'université québécoise pour examiner la situation globale et établir un plan de développement à long terme.

- 30 -

Source : FQPPU
514-843-5953
www.fqppu.org

Camille Gauthier
Assistante administrative
Fédération québécoise des professeures
et professeurs d'université (FQPPU)
514 843-5953 ou 1-888-843-5953
www.fqppu.org